

Redner Geschäfte

Orateurs Objets

Ständerat: Sommersession 1998 Conseil des Etats: Session d'été 1998



98.3129

Interpellation Marty Dick
Boycottdrohungen
und eventuelle konkrete
Vergeltungsmassnahmen

Interpellation Marty Dick
Menaces de boycottage
et éventuelles mesures concrètes
de rétorsion

Erste Sitzung - Première séance Montag, 8. Juni 1998 - Lundi 8 juin 1998
18.15 h

Marty Dick (R, TI): L'interpellation que j'ai déposée est en fait complémentaire à celle de Mme Beerli, et elle voulait concrétiser une des questions posées.

La réaction du Conseil fédéral n'est certainement pas surprenante, du moins elle ne m'a point surpris. La réponse qui nous est donnée au sujet d'éventuelles mesures de rétorsion consiste à dire que ces dernières ne sont pas conformes à l'ordre juridique national et aux principes de droit public reconnus par tous les pays qui se fondent sur la primauté du droit. Nous serions très heureux que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique prenne position aussi clairement à l'égard des menaces de boycottage prises par les institutions publiques américaines à l'encontre d'entreprises de notre pays. Nous avons eu en effet l'impression que le Gouvernement fédéral, dix jours après le dépôt de ces actes parlementaires, avait parlé un langage très clair contre les menaces de boycottage à l'égard de notre pays. Ce que nous avons vivement apprécié, même si la position de M. le sous-secrétaire d'Etat nous paraît parfois, dirais-je, un peu ambigu#. Le langage semble, hélas, n'avoir pas été trop efficace si on considère que tout récemment l'Etat du New Jersey a manifesté sa sympathie pour une action de boycottage et son intention d'y prendre part.

En fait, Monsieur le Conseiller fédéral, le sens de cette interpellation allait au-delà des questions expressément posées et des réponses largement escomptées.

Elle voulait et veut également et surtout exprimer l'indignation vis-à-vis de la nature des attaques qui sont dirigées contre notre pays. C'est vrai, durant la guerre nous n'avons pas été des héros comme d'aucuns ont voulu nous le faire croire, mais nous n'avons pas été non plus les bourreaux. Les gouvernants d'alors ont commis des erreurs et nous sommes en train d'entreprendre un grand effort pour faire toute la lumière sur cette période. La recherche de la vérité ne saurait cependant ignorer complètement les aspects positifs, et Dieu sait s'il y en a, de cette même période, ni la situation de détresse particulière dans laquelle se sont trouvés ceux qui étaient appelés à assumer la responsabilité d'un pays complètement entouré de belligérants engagés dans la plus terrible et meurtrière des guerres.

Mon interpellation avait pour but d'être aussi une démonstration, une tentative pour se mettre sur le même plan que la logique de certains milieux américains. La logique du boycottage, en particulier la logique américaine du boycottage, ne répond qu'assez rarement aux préceptes de l'éthique, mais bien plutôt à la logique du jeu des influences des lobbys. On comprendrait mal autrement, pour donner un exemple, pourquoi un blocus absolu à l'égard de Cuba, où de ce fait il y a une pénurie très grave de médicaments essentiels dans les hôpitaux, alors que les entreprises américaines sont pour ainsi dire libres de se précipiter à Pékin pour conclure des affaires avec la Chine de la place Tian'an-men et de l'oppression brutale du Tibet.

Pourquoi alors ne pas essayer, ne serait-ce qu'un instant, de parler le même langage? Et j'exprime avec d'autres paroles le concept sur la nature du caractère américain qu'a illustré tout à l'heure notre collègue. N'y a-t-il pas quelque chose de choquant de se faire menacer de boycottage et d'ouvrir en même temps toutes grandes nos portes aux entreprises de ceux-là mêmes qui nous menacent? Ne faudrait-il pas, ne serait-ce que par une interpellation souscrite par une grande majorité du Conseil, sensibiliser ceux qui entendent, en toute légitimité d'ailleurs, investir dans notre pays? Cela ne correspond pas à nos moeurs, et nous pouvons en être fiers, mais indiscutablement, cela s'inscrit dans la logique des lobbys qui font partie de la mentalité américaine. Je ne crois pas me tromper complètement en affirmant que ces deux interventions parlementaires n'ont vraisemblablement pas été totalement inutiles.

J'aimerais conclure en exprimant un grand souci, je dirais même une angoisse. La recherche de la vérité sur le passé n'a de sens que si elle est faite honnêtement et avec sérénité. C'est même une condition pour affronter l'avenir avec succès, mais n'oublions pas les misères et les tragédies du présent: la globalisation met en danger les plus faibles, et en tant que pays parmi les plus riches, nous avons des responsabilités envers ces populations.

Les lobbys qui, aux Etats-Unis, prêchent le boycottage à notre encontre, sont en train de renforcer certaines tendances isolationnistes et intolérantes qui se manifestent dans notre société helvétique, ce qui correspond en fait à un boycottage, voire à un sabotage, de la Fondation Suisse solidaire que nous voulons créer.

Voilà pourquoi seule une attitude très ferme de notre Gouvernement - auquel j'exprime par ailleurs ma confiance et que je remercie pour sa réponse - est à même de sauver le projet de la Fondation Suisse solidaire, un projet de la plus haute importance pour l'avenir de notre pays.